

Extension de l'esplanade Nelson Mandela

Compte-rendu de la réunion de restitution de la concertation et présentation de l'avant-projet

Mardi 6 juillet 2021

Intervenants

Véronique DUBOIS-BERTRAND - Maire du 3ème arrondissement de Lyon
Delphine LACROIX - Directrice du projet urbain (SPL Lyon Part-Dieu)
Claire TRAPENARD - Paysagiste (D'ici là)
Pauline LEFEBVRE - Paysagiste (D'ici là)
Inès MARTORELL - Animatrice - Chargée de concertation (Dédale)
Nombre de participants : 40 participants

Rappel sur le projet

- Le projet d'extension de l'esplanade Nelson Mandela est un projet emblématique de la Part-Dieu qui offrira au quartier plus de place à la nature, aux espaces publics et aux équipements et services de proximité pour les habitants.e.s.

- Le groupement de maitrise d'œuvre retenu est composé de **l'agence D'ici là** (paysagiste urbaniste mandataire), de l'**agence Dédale** (concertation), de **l'agence DILUVIAL** (fontainerie), de **l'Atelier Coup d'Eclat** (conception lumière), du bureau d'études **EODD** (expertise développement durable) et du bureau d'études **SITÉTUDES** (VRD)

- Le site a fait l'objet de nombreuses transformations urbaines ces 15 dernières années :

  - Aménagement de l'esplanade en 2005 ;

  - Aménagement du T4, de la rue Mouton Duvernet et de différents bâtiments (Archives, Equinox, Sky 56) en 2010 ;

  - Aménagement du Campus Orange, redressement de la rue Maurice Flandin, extension de la pointe nord de l'esplanade et travaux de la centrale de froid urbain en 2019-2020.

- Le projet de parc présenté par D'ici-là répond à plusieurs enjeux :

  - **Proposer un grand espace ouvert au public** (habitants du quartier, salariés, etc.) **et très arboré**, en cohérence avec l'esplanade existante

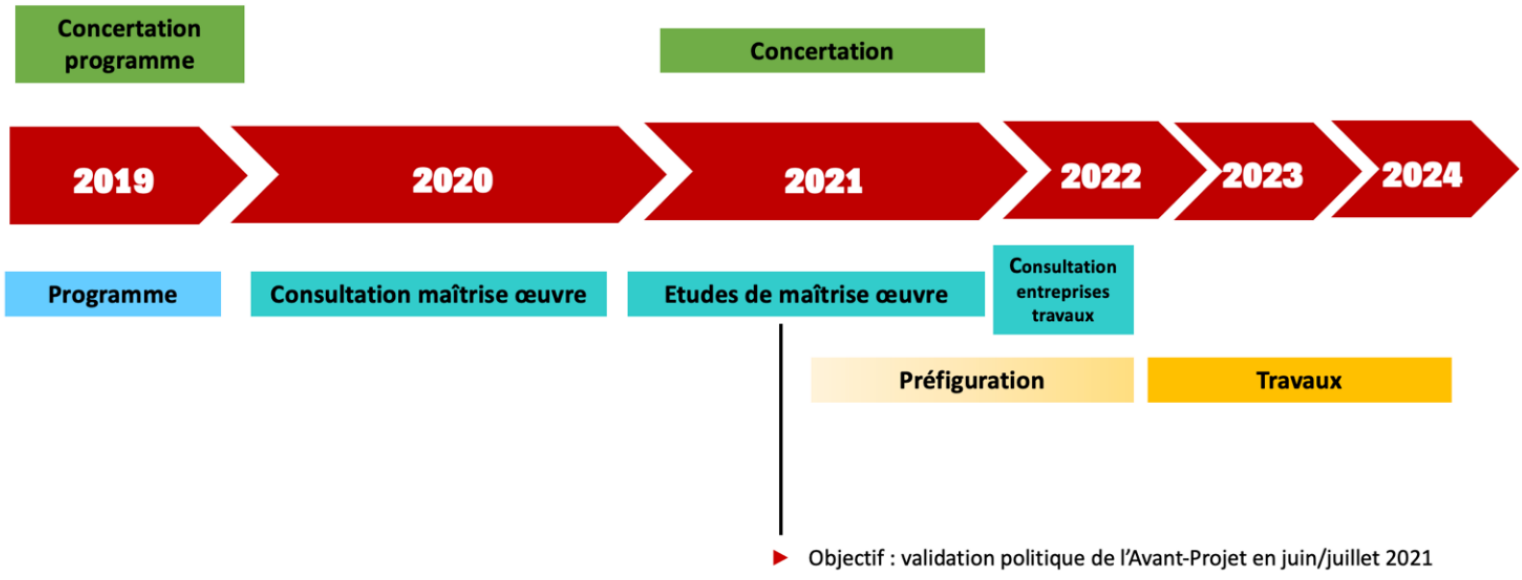
déjà aménagée et avec les espaces publics réaménagés de la Part-Dieu ;

- **Offrir un îlot de fraîcheur au cœur de la Part-Dieu** : en développant les plantations, valorisant la biodiversité et la présence de l'eau, rendant les sols le plus perméable possible ;

- **Proposer des espaces sportifs et de bien être** pour des pratiques régulières ou exceptionnelles en lien avec les associations existantes sur le quartier ;

- **Prendre en compte l'ensemble des flux existants** sur cet espace : transports en commun urbains (T3 et T4), piste cyclable, tout en apaisant la traversée piétonne de l'avenue Félix Faure.

Calendrier de l'opération



Bilan de la concertation

La démarche de concertation s'inscrit dans la continuité des actions de concertation menées en 2019 au stade de la programmation. En mars 2021, une deuxième phase de concertation a débuté en phase Avant-Projet (AVP) pour recueillir la parole des riverains sur le projet.

Plusieurs temps d'échanges ont été organisés pour interroger les riverains : une réunion publique, une promenade urbaine, des conversations de rues, des entretiens et des échanges par mail.

Plus de 300 personnes ont été mobilisées et se sont exprimées sur le projet et les thématiques suivantes :

- Le sport ;
- Les pratiques libres et usages évènementiels ;
- L'eau ;
- L'aire de jeux ;
- Les espaces plantes et la nature en ville ;
- L'espace canin.

Le bilan complet de la deuxième phase de concertation est disponible sur le site internet de la SPL Lyon Part-Dieu.

Présentation de l'Avant-Projet

Les apports de la concertation

La phase de concertation a permis d'alimenter le projet proposé par D'ici-là, de conforter certaines intuitions et de faire évoluer certains programmes.

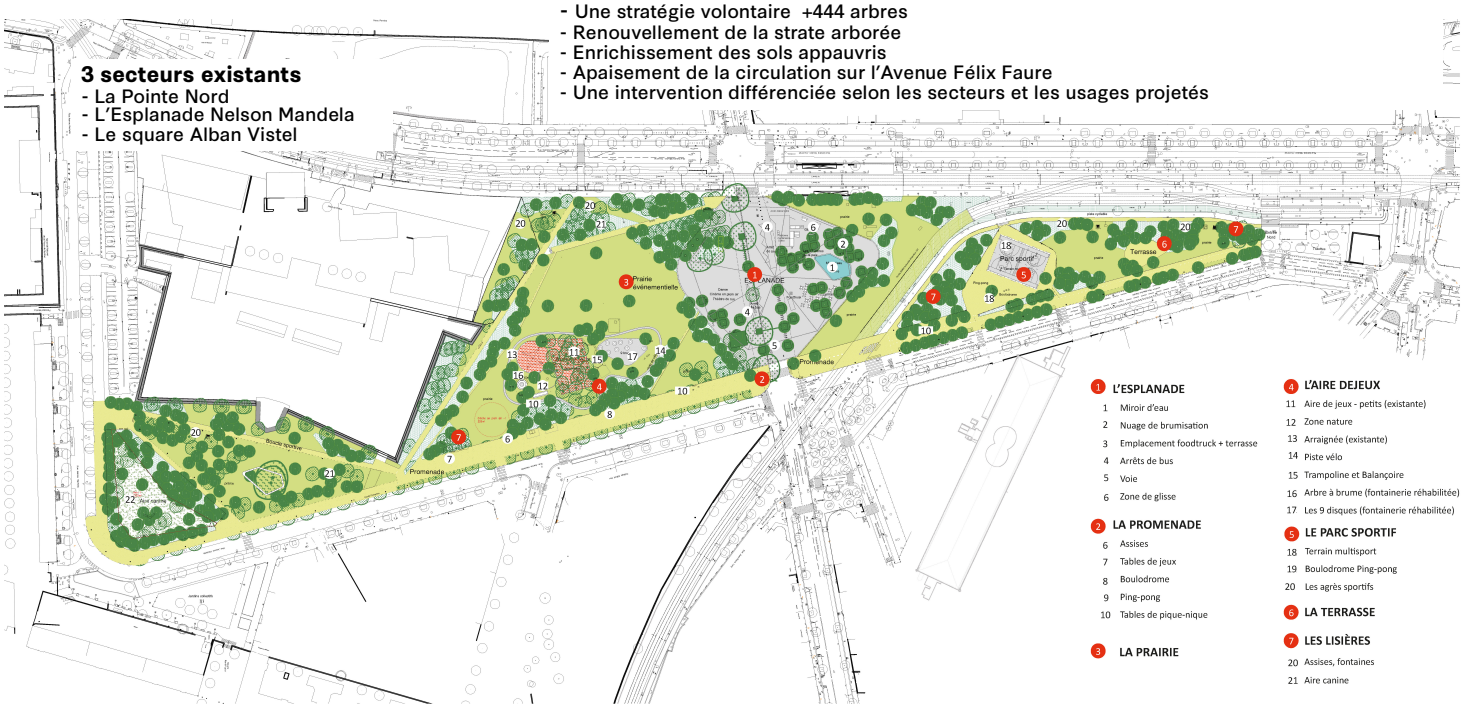
Le projet de parc de l'esplanade Nelson Mandela a été construit en s'appuyant sur le récit des usagers :

- Une nature ensauvagée ;
- Des espaces ouverts et apaisés ;
- Des espaces capables d'accueillir des pratiques libres ;
- Des programmes simples pour des usages pour tous ;
- Un parc urbain programmé ;
- Plusieurs scenarii d'implantation de l'aire canine.

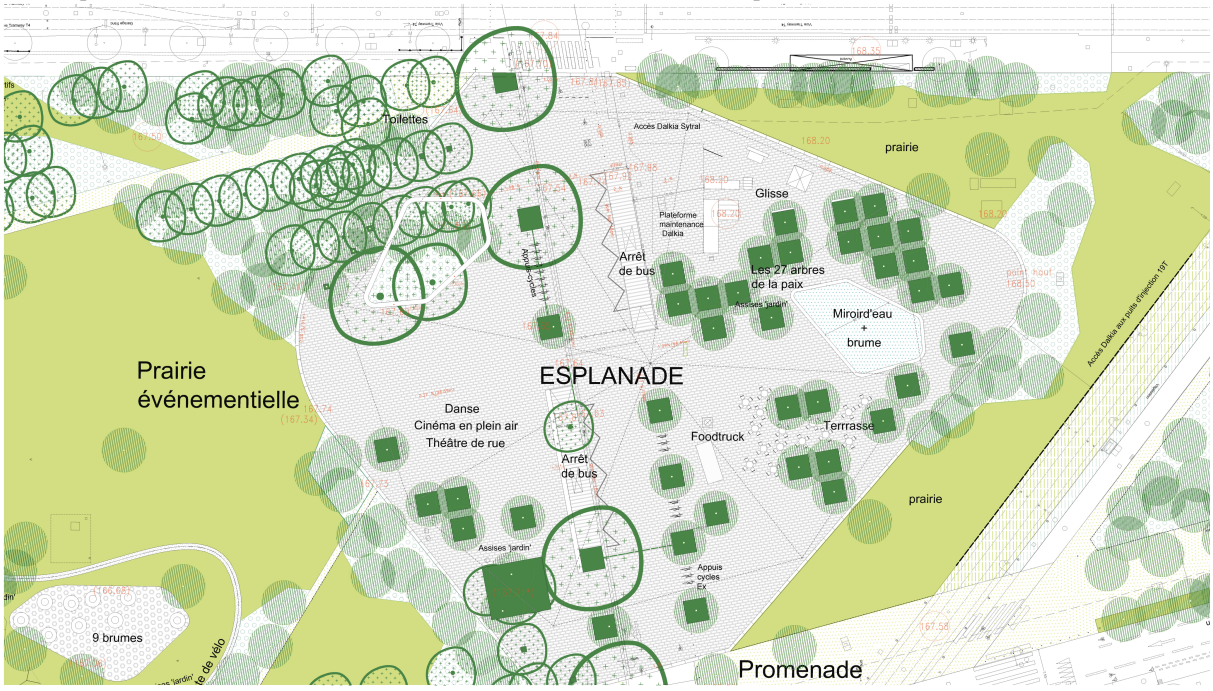
Un parc urbain de 4,4 hectares

Un paysage étendu
- Une stratégie volontaire +444 arbres
- Renouvellement de la strate arborée
- Enrichissement des sols appauvris
- Apaisement de la circulation sur l'Avenue Félix Faure
- Une intervention différenciée selon les secteurs et les usages projetés

3 secteurs existants
- La Pointe Nord
- L'Esplanade Nelson Mandela
- Le square Alban Vistel



L'esplanade, une centralité en cœur de parc



L’esplanade



La pointe nord



La prairie et l’aire de jeu



Le square Alban Vistel, les orientations *privilégiées* :

Aménagement d’une crèche en plein air dans le Square Alban Vistel.





Déplacement de l’aire canine le long du fort Montluc.





Compte rendu des questions - réponses

L'aménagement du Square Alban Vistel

Principale questions et remarque sur le parc canin

- **Le devenir de l'espace canin.**

Réponse apportée

- Deux scénarii pour l'aménagement du square Alban Vistel ont été étudiés et aujourd'hui l'axe de travail privilégié est celui d'une implantation de l'aire canine le long du mur d'enceinte nord du fort, un espace à distance des habitations mais permettant de préserver la qualité d'usage pour les propriétaires de chiens.

Principale question et remarques sur la crèche plein-air

- **L'implantation de ce nouveau programme de crèche en plein air et les informations sur la future structure.**

  → Remarque d'un habitant : Le déplacement de l'aire canine et l'implantation de la crèche à sa place vont dans le sens des revendications de la mobilisation des habitants et des riverains.

Réponse apportée (par Steven Vasselin, adjoint au maire de Lyon à la petite enfance)

- La crèche en plein air ne correspond pas un format de crèche classique. Il s'agit d'un espace uniquement prévu pour les activités de plein air, adaptées aux enfants de plus de 15 mois. Il est prévu un minimum d'éléments bâtis (sous forme de petits chalets en bois). La crèche sera publique et la gestion reviendra soit à la Ville, soit à une association. La Souris Verte, crèche à proximité immédiate de l'esplanade, est très enthousiaste à l'idée du projet et serait prête à en prendre la gestion.

L’identité du parc et son nom

Principale question et remarque sur l’identité du parc

- **L'installation d'une stèle explicative au nom de Nelson Mandela en plus de la plantation des 27 arbres de la paix.**

Réponse apportée

- La plantation des 27 arbres de la paix implique un enjeu de signalétique et d'accompagnement pour percevoir cette identité et rendre la constitution du grand bosquet lisible. Ces dimensions seront intégrées dans les phases suivantes du projet.

La terrasse bois

Principales questions et remarques sur la terrasse bois :

- **L'inquiétude que la terrasse bois soit glissante, notamment en cas de pluie, et devienne source d'accidents.**

- **La possibilité que la terrasse bois soit couverte pour permettre une utilisation plus continue.**

Réponses apportées

- Aujourd'hui il existe de nombreux moyens de rendre le bois en extérieur moins glissant. Les paysagistes y seront très attentifs et cette réflexion sur sa mise en œuvre sera intégrée dès la phase de définition du projet.

- La terrasse n’est pas pensée comme une architecture, il y a un enjeu de maintenir les espaces ouverts, des vues dégagées et lointaines. Autour, la forte présence arborée apporte ombre et confort.

L'aire de jeux et la piste vélo pour enfants

Principales questions et remarques sur la piste vélo

- **La définition de la piste vélo.**

- **Les risques de la piste vélo.**

Réponses apportées

- L'idée est de créer un circuit vélo dédié aux enfants autour de l'aire de jeux, car il y a un usage assez fréquent des deux-roues dans le parc.

- La piste vélo est simplement une surface minérale prenant la forme d'un anneau fin autour de l'aire de jeux qui permet d'en délimiter visuellement le périmètre. Elle ne présente donc pas de risque particulier.

Principale question et remarque sur l'aire de jeux

- **La possibilité de créer des reliefs de sol, des buttes comme espace de jeux pour les enfants**

Réponse apportée

- Aucun mouvement de sol n’est prévu hormis le talus existant ; il n’y aura pas de nouvelle butte de jeux.

L'aménagement de la pointe Nord

Principales questions et remarques sur le devenir de la pointe Nord

- **Modifications de l’aménagement de la pointe Nord depuis les précédentes étapes de concertation.**

- **La végétalisation de la pointe Nord.**

- **Le choix des matériaux de sols pour la pointe Nord.**

Réponses apportées

- Le schéma programmatique présenté en 2019 n'était pas un projet mais un schéma d'intention qui exprimait l'enjeu de végétaliser la pointe nord et renforcer la plantation d'arbres. Le projet aujourd'hui répond aux objectifs programmatiques de végétalisation et intègre les éléments de la concertation globale. Peu de modifications ont été apportées dans le projet. Seul le jardin pédagogique a été remplacé par la terrasse en bois, mais le parc sportif était déjà inclus. La concertation a permis de réorienter le projet en passant d'une présence forte de nature à un mélange de nature à visée pédagogique et d'usages et activités libres.

- Les espaces de la pointe nord seront végétalisés avec différents espaces plantés denses (strates arbustives, vivaces et arborées). La notion de verger urbain n'est pas intégrée dans le projet, le choix se portant plutôt sur une lisière et une épaisseur végétale.

- Plusieurs matériaux seront utilisés pour la pointe Nord : une promenade et une grande pièce pour l'espace sportif seront en stabilisé, un matériau imperméable mais qui n'est pas du béton, le terrain de sport sera minéral et le reste des espaces sera planté.

Les sanitaires et les brumisateurs

Principale question et remarque sur les sanitaires

- **L'ajout de nouveaux sanitaires dans le projet.**

Réponse apportée

- Il est prévu de rouvrir le sanitaire existant sur la partie sud et d'en intégrer un nouveau sur la pointe nord.

Principale question et remarque sur les brumisateurs

- **La gestion et de l'entretien des brumisateurs.**

Réponse apportée

- L’agence de fontainerie Diluvial ainsi que les services gestionnaires travaillent sur ces sujets. Par ailleurs, le passage à la brumisation simplifie les aspects de gestion et d'usages par rapport aux jets d'eau.

Les animations sur la prairie évènementielle

Principale question et remarque sur les animations sur la prairie évènementielle

- **L’intégration d’un kiosque à musique sur la prairie évènementielle.**

Réponse apportée

- Il n’y a pas d’intégration d’un kiosque à musique permanent mais des installations pourront être envisagées de manière ponctuelle sur la prairie ou sur l’esplanade, un espace capable d’accueillir différents types évènements culturels (concerts, cinéma plein-air…).

Les mobilités sur l'esplanade centrale et alentours

Principales questions et remarques sur les mobilités sur l'Esplanade centrale et l'avenue Felix Faure

- **La question de la coupure sur l’avenue Felix Faure et de la sécurité des traversées.**

- **La question de l’impact de l’apaisement de la circulation sur l’Esplanade sur les flux de voitures dans le quartier.**

Réponses apportées

- L'objectif est de transformer cette route en voie apaisée traversant le parc. Plusieurs dispositifs le permettent : une matérialité commune des sols, le mobilier urbain, l'éclairage, les arbres, les quais de bus… Autant d'éléments qui vont permettre de sécuriser l'espace et créer une place en cœur de parc.

- La fonctionnalité de la voie sera maintenue donc la circulation à double sens ne sera pas rompue. Il y aura une continuité et un effet d'apaisement qui sera bénéfique pour le quartier.

La signalétique et la pédagogie autour de la biodiversité

Principale question et remarque sur la signalétique et la pédagogie autour de la biodiversité

- **La possibilité de mettre des étiquettes à visée pédagogique sur les différentes essences d'arbres.**

Réponse apportée

- La place de la nature en ville est un enjeu central dans ce projet et une réflexion est en cours sur son accompagnement par de la pédagogie et de la signalétique.

CONCLUSION

Pour conclure, la démarche de concertation et la large participation du public ont permis d'enrichir et de consolider le projet de l'équipe de maitrise d'œuvre.

L'implication des habitants, des usagers et des acteurs du territoire à travers les différentes rencontres de concertation a permis de recueillir de nombreuses contributions et de faire évoluer le projet.

Le travail de médiation et de sensibilisation se poursuit dès cet été avec l'installation de mobilier et d'agrès sportifs dans le parc. De nouveaux temps d'échanges seront organisés à l'automne sur l'identité du parc et la biodiversité.